



Pithiviers, le 9 mars 2022

Préfecture du Loiret
A l'attention de Madame la Préfète
Service environnement industriel

181, rue de Bourgogne
45042 ORLÉANS Cedex 1

Objet : **Projet éolien participatif du « Bois de Chaumont »**
Communes de Beaune-la-Rolande, Batilly-en-Gâtinais et Barville-en-Gâtinais (45)
Demande d'Autorisation Environnementale du 07/06/2021
Mémoire en réponse à l'avis MRAE n°2021-3343 du 20/12/2021

Vos Réf : B-210607-155710-171-038

Nos Réf : DM/22025

Didier Mazens – didier.mazens@imagin-ere.fr – 06.62.75.23.12.

Madame la Préfète,

Notre société Gâtin'EOLE Ouest a déposé en date du 7 juin 2021 un dossier de demande d'autorisation environnementale pour la construction et l'exploitation du parc éolien référencé en objet. Ce dossier a été complété en date du 12 novembre 2021 sur la plateforme Gun-Env.

Par la présente, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-jointe **la réponse à l'avis de la mission régionale d'autorité environnementale Centre-Val de Loire référencée 2021-3343 du 20 décembre 2021**. Cette réponse est formalisée par :

- **Le bureau d'études écologiques ECOSPHERE sur les deux recommandations ci-après :**
 1. Précisions relatives au raccordement électrique des installations,
 2. Complément de l'étude des effets cumulés avec le projet Eole Beaune-la-Rolande
- **Le bureau d'études paysagères Agence COUASNON sur les deux recommandations suivantes :**
 1. Mise à jour cartographique du contexte éolien
 2. Complément de l'étude des effets cumulés avec le projet Eole Beaune-la-Rolande

Vous noterez que le projet éolien Eole Beaune-la-Rolande n'était pas public au jour du dépôt de notre projet, ayant seulement fait l'objet d'une communication de l'avis de la MRAE en date du 20/12/2021. Seule l'implantation de ce projet a pu être identifiée et a permis ces analyses complémentaires.

.../...

.../...

Il est cependant indispensable de vous informer à ce stade que **le projet Eole Beaune-la-Rolande est incompatible en l'état avec notre projet du « Bois de Chaumont »**. En effet :

- l'éolienne E1 du projet Eole Beaune est distante d'environ 320 mètres de notre éolienne Eo1 située au Sud-Ouest, qui générerait des turbulences excessives au-delà des seuils de tolérance des constructeurs
- l'éolienne E2 du projet Eole Beaune est distante d'environ 420 mètres de notre éolienne Eo5 située au Nord-Est, qui subirait des turbulences excessives au-delà des seuils de tolérance des constructeurs

Nonobstant, les analyses complémentaires font ainsi apparaître **la plus grande pertinence de notre projet participatif du « Bois de Chaumont »** compte tenu que :

- son double alignement s'inscrit dans la prolongation du projet de Barville/Egry (en contentieux) et offre une meilleure lisibilité générale dans le paysage
- son implantation en deux lignes groupées est située au cœur de la zone déjà fortement impactée par le poste RTE de Batilly et ses nombreux départs de lignes à très haute tension 400 kV
- ses deux lignes face aux vents dominants facilitent la lisibilité du paysage en optimisant la production énergétique renouvelable
- son implantation a été retenue pour s'éloigner à plus de 1500 mètres des cœurs de bourgs, à plus de 1000 mètres des cœurs des hameaux et à 750 mètres des habitations, bien au-delà de la réglementation qui impose une distance des habitations de 500 mètres.

Enfin, nous vous rappelons que notre société a vocation, portée par la volonté de son actionnaire majoritaire la SICAP titulaire d'une mission de service public de distribution d'électricité, d'ouvrir son capital aux collectivités locales et aux habitants du Beaunois au travers de clubs d'investissement (Cigales), proposant ainsi une gouvernance partagée associée à leur investissement participatif.

Vous en souhaitant bonne réception, nous vous prions d'agréer, Madame la Préfète, l'expression de nos sentiments distingués.



Michel FAURE
Président de Gâtin'EOLE Ouest
michel.faure@sicap-pithiviers.net

Pièce jointe : réponse argumentée ECOSPHERE février 2022 (8 pages)
réponse argumentée Agence COUASNON mars 2022 (12 pages)

Copie : DREAL Centre Val de Loire - UD45